

[www.education.gouv.fr/stateval](http://www.education.gouv.fr/stateval)

**Relevant de l'enseignement supérieur court professionnalisant et rassemblant au total 339 100 étudiants en formation initiale et sous statut scolaire, soit de l'ordre d'un étudiant sur six, les instituts universitaires de technologie (IUT) et les sections de techniciens supérieurs (STS) recrutent après le baccalauréat et proposent théoriquement deux années de formation débouchant sur un même palier de qualification. Néanmoins, ces deux structures présentent des caractéristiques propres. Avec une implantation plus étendue, les STS accueillent deux fois plus d'étudiants que les IUT. Leur offre de formation est également plus diversifiée en termes de spécialisations et de natures des structures d'accueil. Après une constante hausse durant les années 90, les effectifs dans ces filières sont en léger recul, plus marqué dans les IUT et dans les spécialités ayant trait au domaine de la production. Près d'un lycéen sur trois continuant dans le supérieur s'oriente en IUT ou STS après l'obtention de son baccalauréat. L'attrait exercé par chacune des filières varie selon les caractéristiques scolaires, sociodémographiques et géographiques des étudiants.**

## Les étudiants en IUT et STS Année 2003-2004

À la rentrée 2003, 339 100 étudiants sont inscrits en IUT ou STS en formation initiale et sous statut scolaire. Parmi eux, 104 900 (soit 31 %) sont inscrits dans un institut universitaire de technologie (IUT) et 234 000 (soit 69 %) dans une section de technicien supérieur (STS) ou assimilé (*voir l'encadré Sources et définitions*). Les étudiants inscrits dans ces deux types de formation représentent 15 % de l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur et 74,4 % de l'enseignement supérieur court professionnalisant dans sa globalité. Les autres formations courtes professionnalisantes sont dispensées par les écoles préparant aux métiers du paramédical et du social (environ 116 000 étudiants).

Selon la classification internationale, ces formations se situent au niveau CITE5b qui regroupe les programmes ayant des contenus pratiques et techniques et une finalité professionnelle. La France fait d'ailleurs partie des pays de l'OCDE, comme la Belgique, la Corée, le Japon et le Royaume-Uni, dans lesquels le pourcentage d'entrants dans ces formations dites « supérieures techniques » est le plus élevé. La France se caractérise également par une proportion élevée en comparaison avec la moyenne OCDE de diplômés du supérieur technique, comme l'Espagne, le Japon et le Royaume-Uni. L'examen de ces filières est donc particulièrement intéressant pour expliquer le positionnement de la France au sein de l'OCDE.

### Plus généraliste que le BTS, le DUT offre moins de spécialités

Les formations en IUT se répartissent en trois groupes : 14,5 % de leurs effectifs en formation à dominante disciplinaire, 25,7 % en production et 59,8 % en services. En revanche, les formations en STS sont classées en deux secteurs, un tiers de leurs effectifs en production et deux tiers en services. Les spécialités d'IUT sont au nombre de 25, réparties en départements. Par comparaison, les spécialités des STS (sans option) avoisinent 100.

La part des filles est plus forte en STS (50,4 %) qu'en IUT (39,1 %), dans les domaines de la production comme dans ceux des services. Dans les domaines de la production, les filles représentent deux inscrits sur dix en STS et moins d'un sur dix en IUT. Dans ceux des services, elles constituent respectivement les deux tiers des inscrits en STS et la moitié en IUT.

Certaines spécialités sont particulièrement féminisées comme celles des « services aux personnes » avec près de huit étudiantes sur dix dans les deux filières et celle de la « production matériaux souples » (textile et habillement), proposée uniquement en STS, avec neuf étudiantes sur dix.

Sept élèves sur dix suivent une STS dans un établissement public relevant de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture. Sur l'ensemble

**Tableau 1 – Effectifs d'étudiants en IUT et STS par spécialités (NSF) en 2003-2004 (1)**  
France métropolitaine + DOM

Spécialités (NSF)	IUT			STS			Total général
	Total	Dont filles Effectifs	%	Total	Dont filles Effectifs	%	
<b>Domaine 11 – Mathématiques et sciences</b>							
Chimie	3 157	747	23,7				3 157
Mathématiques	1 348	586	43,5				1 348
Physique	1 172	180	15,4				1 172
Physique-chimie	3 996	1 768	44,2				3 996
Sciences de la vie	5 583	3 548	63,6				5 583
<b>Total domaine 11</b>	<b>15 256</b>	<b>6 829</b>	<b>44,8</b>				<b>15 256</b>
<b>Domaine 13 – Lettres et arts</b>							
Musique, arts du spectacle				34	20	58,8	34
<b>Total domaine 13</b>				<b>34</b>	<b>20</b>	<b>58,8</b>	<b>34</b>
<b>Total formations à dominante disciplinaire</b>	<b>15 256</b>	<b>6 829</b>	<b>44,8</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>58,8</b>	<b>15 290</b>
<b>Domaine 20 – Spéc pluri-techno production</b>							
Technologies industrielles fondamentales	3 896	499	12,8	6 332	2 310	36,5	10 228
Techno de commande des transfo. indust.	2 298	156	6,8	14 466	470	3,2	16 764
<b>Total domaine 20</b>	<b>6 194</b>	<b>655</b>	<b>10,6</b>	<b>20 798</b>	<b>2 780</b>	<b>13,4</b>	<b>26 992</b>
<b>Domaine 21 – Agricult., pêche, forêts, esp. verts</b>							
Spéc. plurival. de l'agronomie et agricult.				6 080	1 533	25,2	6 080
Productions végétales, cultur. spécialis.				3 662	1 147	31,3	3 662
Productions animales, élevage spécialis.				1 794	692	38,6	1 794
Forêts, espaces naturels, faune, pêche				2 322	649	28,0	2 322
Aménagement paysager (parcs, etc.)				1 624	422	26,0	1 624
<b>Total domaine 21</b>				<b>15 482</b>	<b>4 443</b>	<b>28,7</b>	<b>15 482</b>
<b>Domaine 22 – Transformations</b>							
Spéc. pluritechno des transformations				333	69	20,7	333
Agroalimentaire, alimentation, cuisine				4 007	2 373	59,2	4 007
Transformations chimiques et apparentées	1 038	403	38,8	3 341	2 130	63,8	4 379
Métallurgie (yc. sidérurgie, fonderie)				1 237	109	8,8	1 237
Matériaux de construction, verre, céram.				90	60	66,7	90
Plasturgie, matériaux composites				700	72	10,3	700
Papier, carton				105	12	11,4	105
Énergie, génie climatique	1 475	107	7,3	1 678	33	2,0	3 153
<b>Total domaine 22</b>	<b>2 513</b>	<b>510</b>	<b>20,3</b>	<b>11 491</b>	<b>4 858</b>	<b>42,3</b>	<b>14 004</b>
<b>Domaine 23 – Génie civil, construction, bois</b>							
Spéc. pluritechno, génie civil, construc.	1 904	211	11,1	3 766	1 240	32,9	5 670
Mines et carrières, génie civil, topogr.	787	57	7,2	1 612	236	14,6	2 399
Bâtiment : construction et couverture	1 055	138	13,1	158	19	12,0	1 213
Bâtiment : finitions				283	112	39,6	283
Travail du bois et de l'ameublement				1 208	67	5,5	1 208
<b>Total domaine 23</b>	<b>3 746</b>	<b>406</b>	<b>10,8</b>	<b>7 027</b>	<b>1 674</b>	<b>23,8</b>	<b>10 773</b>
<b>Domaine 24 – Matériaux souples</b>							
Spécialit. pluritechno matériaux souples				1 188	1 116	93,9	1 188
Textile				396	290	73,2	396
Habillement (yc. mode, couture)				693	660	95,2	693
<b>Total domaine 24</b>				<b>2 277</b>	<b>2 066</b>	<b>90,7</b>	<b>2 277</b>
<b>Domaine 25 – Mécanique, électricité, électro.</b>							
Spéc. pluritechno mécanique-électricité				8 642	633	7,3	8 642
Mécaniq. générale et de précision, usinage	6 927	354	5,1	619	37	6,0	7 546
Moteurs et mécanique auto				2 169	33	1,5	2 169
Mécanique aéronautique et spatiale				133	10	7,5	133
Structures métalliques				1 580	31	2,0	1 580
Électricité, électronique	7 556	381	5,0	12 995	486	3,7	20 551
<b>Total domaine 25</b>	<b>14 483</b>	<b>735</b>	<b>5,1</b>	<b>26 138</b>	<b>1 230</b>	<b>4,7</b>	<b>40 621</b>
<b>Total production</b>	<b>26 936</b>	<b>2 306</b>	<b>8,6</b>	<b>83 213</b>	<b>17 051</b>	<b>20,5</b>	<b>110 149</b>
<b>Domaine 31 – Échanges et gestion</b>							
Spécialit. pluriv. des échanges et gestion	14 047	8 436	60,1				14 047
Transport, manutention, magasinage	2 843	1 098	38,6	1 619	571	35,3	4 462
Commerce, vente	16 792	9 806	58,4	39 370	22 996	58,4	56 162
Finances, banque, assurances				3 996	2 801	70,1	3 996
Comptabilité, gestion	4 358	2 603	59,7	35 078	23 572	67,2	39 436
Ressources humaines gestion du personnel	1 264	959	75,9				1 264
<b>Total domaine 31</b>	<b>39 304</b>	<b>22 902</b>	<b>58,3</b>	<b>80 063</b>	<b>49 940</b>	<b>62,4</b>	<b>119 367</b>
<b>Domaine 32 - Communication et information</b>							
Spécialités plurival. de la communication	4 195	1 884	44,9	5 256	4 044	76,9	9 451
Journalisme et communication	756	514	68,0	246	211	85,8	1 002
Techniques d'imprimerie et d'édition	820	661	80,6	855	404	47,3	1 675
Techniques des images, son, spectacle				3 779	1 881	49,8	3 779
Secrétariat, bureautique				18 895	18 275	96,7	18 895
Documentation, bibliothèque, admin. données	745	586	78,7				745
Informatique, traitement de l'information	10 897	1 073	9,8	10 498	1 854	17,7	21 395
<b>Total domaine 32</b>	<b>17 413</b>	<b>4 718</b>	<b>27,1</b>	<b>39 529</b>	<b>26 669</b>	<b>67,5</b>	<b>56 942</b>
<b>Domaine 33 - services aux personnes</b>							
Spécialités pluriv. sanitaires et sociales				658	443	67,3	658
Santé	342	317	92,7	6 819	5 116	75,0	7 161
Travail social	671	568	84,6	5 937	5 812	97,9	6 608
Accueil, hôtellerie, tourisme				14 509	10 370	71,5	14 509
Animation culturel, sportiv. et de loisirs	1 518	1 193	78,6				1 518
Coiffure, esthétiq. et autr. services perso				2 110	2 103	99,7	2 110
<b>Total domaine 33</b>	<b>2 531</b>	<b>2 078</b>	<b>82,1</b>	<b>30 033</b>	<b>23 844</b>	<b>79,4</b>	<b>32 564</b>
<b>Domaine 34 – Services à la collectivité</b>							
Nettoyage, assainiss., protection environmt	1 371	419	30,6	1 323	419	31,7	2 694
Application des droits et statuts des personnes	2 082	1 768	84,9				2 082
<b>Total domaine 34</b>	<b>3 453</b>	<b>2 187</b>	<b>63,3</b>	<b>1 323</b>	<b>419</b>	<b>31,7</b>	<b>4 776</b>
<b>Total Services</b>	<b>62 701</b>	<b>31 885</b>	<b>50,9</b>	<b>150 948</b>	<b>100 872</b>	<b>66,8</b>	<b>213 649</b>
<b>Total</b>	<b>104 893</b>	<b>41 020</b>	<b>39,1</b>	<b>234 195</b>	<b>117 943</b>	<b>50,4</b>	<b>339 088</b>

(1) NSF : nomenclature interministérielle des spécialités de formation ; y compris STS sous tutelle du ministère de l'Agriculture.  
Source : MEN-DEP.

du public et du privé, le ministère de l'Éducation nationale forme neuf étudiants sur dix et celui de l'Agriculture près de 8 % (19 600 élèves) (tableau 2). Les IUT, qui sont des composantes des universités, sont donc tous classés dans le secteur public, sous tutelle de l'Éducation nationale.

### Les IUT attirent autant les bacheliers généraux que les bacheliers technologiques

8,5 % des bacheliers s'orientent en IUT l'année suivant leur baccalauréat. Les IUT sont loin de n'attirer que les bacheliers technologiques : les bacheliers généraux sont plus nombreux, en proportion, à s'orienter vers un IUT (10,5 %) que les bacheliers technologiques (9,7 %) (tableau 3). Ce n'était pourtant pas encore le cas sept ans auparavant, en 1996. Depuis, l'orientation des bacheliers généraux en IUT a augmenté de 1 point, tandis que celle des bacheliers technologiques a diminué de 0,7 point.

Les bacheliers professionnels, quant à eux, ne s'inscrivent pratiquement pas dans cette filière : ils ne sont que 0,6 % à y être sélectionnés.

Par ailleurs, les taux de poursuite d'études en IUT varient sensiblement d'une série de baccalauréat à l'autre : 1,7 % seulement des bacheliers L contre 13,4 % des bacheliers S et 11,3 % des bacheliers ES. De même, parmi les bacheliers technologiques, les bacheliers STT s'y orientent beaucoup moins (9,1 %) que ceux de la série STI (16,7 %).

### Les STS, orientation principale des bacheliers technologiques

Bien qu'étant de nature comparable aux IUT, les STS n'accueillent pas du tout le même public. Les bacheliers technologiques constituent leur public majoritaire : en 2003, 42,1 % d'entre eux s'y inscrivent l'année suivant leur baccalauréat, contre 7,4 % des bacheliers généraux et 12,1 % des bacheliers professionnels (tableau 3).

Le taux moyen de poursuite d'études des bacheliers en STS est de 18,1 % (19,7 % en tenant compte des STS sous tutelle du ministère de l'Agriculture), pratiquement stable depuis 2000. Cependant, cette stabilité cache des disparités selon les séries de baccalauréat,

les bacheliers professionnels gagnant 4 points en termes de taux de poursuite (3,7 points par rapport à 1996), les bacheliers généraux et technologiques en perdant respectivement 1 et 0,2 (respectivement 0,3 et 2,2 par rapport à 1996).

Pour évaluer la place des bacheliers technologiques en STS par rapport à celle des bacheliers généraux, on calcule le rapport des chances qui permet de représenter la situation relative des bacheliers technologiques en STS comparativement à leur situation dans le vivier des admis au baccalauréat. En 2003, un bachelier technologique a neuf fois plus de chances d'intégrer une STS qu'un bachelier général. De même, la probabilité pour un bachelier technologique de s'orienter vers une STS est cinq fois supérieure à celle d'un bachelier professionnel.

À titre de comparaison, un bachelier général a autant de chances de s'inscrire en IUT qu'un bachelier technologique, alors qu'un bachelier technologique a dix-huit fois plus de chances qu'un bachelier professionnel.

### Des disparités académiques importantes

L'implantation des IUT, et plus encore des STS, témoigne de la plus grande diffusion de ces formations sur le territoire, par rapport aux pôles de formation générale universitaires. Cependant, leur part dans les flux de nouveaux étudiants révèle d'importantes disparités régionales. Quelques académies, comme Limoges, Reims, Toulouse pour les IUT, et Paris, Montpellier et Lille pour les STS, ont les taux d'accueil les plus élevés (graphique 1). Paris se caractérise par le plus faible taux d'accueil en IUT (3,8 %) et le plus fort en STS (34,8 %).

Graphique 1 – Répartition des académies en fonction des taux d'accueil en STS et en IUT



Source : MEN-DEP

Lecture : le taux d'accueil en STS (resp. IUT) en % d'une académie est le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers accueillis en STS (resp. IUT) dans cette académie à la rentrée 2003 et le nombre total de bacheliers de cette académie à la session 2003. Ce graphique positionne chaque académie en fonction de son taux en IUT (axe horizontal) et de son taux en STS (axe vertical) par rapport aux taux d'accueil nationaux correspondant à l'origine (8,5 ; 18,1). Plus une académie s'approche de l'origine, plus ses taux d'accueil sont proches des taux d'accueil nationaux (par exemple Créteil). Plus une académie est représentée en haut du graphique, plus elle accueille des étudiants en STS relativement à son vivier de bacheliers (par exemple Paris). Plus une académie est représentée à droite du graphique, plus elle accueille des étudiants en IUT relativement à son vivier de bacheliers (par exemple Limoges).

### Légère diminution des effectifs dans les deux filières

De 1995 à aujourd'hui, se succèdent deux périodes d'évolution des effectifs d'étudiants inscrits en IUT ou STS au cours desquelles les effectifs de chacune des deux filières varient dans le même sens (tableau 4).

De 1995 à 2000, les effectifs de l'ensemble des filières augmentent chaque année et progressent de 6,9 % en l'espace de cinq ans. Néanmoins, bien que cette augmentation concerne les deux types de formation, la hausse constatée dans les IUT est relativement plus élevée que celle dans les STS. La progression globale des effectifs

dans les IUT atteint près de 9,9 % contre 5,6 % pour les STS, soit des rythmes annuels moyens de 2,0 % et 1,1 % respectivement.

À l'inverse, depuis la rentrée 2001, les effectifs reculent dans les deux filières. Ce phénomène est légèrement plus prononcé pour les IUT malgré leur dynamisme antérieur (-3,4 %) que pour les STS (-2,0 %). Dans cette filière, le fléchissement est d'ailleurs plus intense dans le secteur privé (-3,0 %) que dans le secteur public (-1,5 %).

Néanmoins, cette baisse globale des effectifs semble s'expliquer par le recul du nombre total d'admis au baccalauréat qui s'est produit en 2001 et 2002. En effet, à partir de 2001, les deux filières accroissent légèrement leur attractivité auprès des nouveaux

Tableau 2 – Effectif d'élèves (STS, classes de mise à niveau et DMA) par année et par sexe en 2003-2004  
France métropolitaine + DOM

Type de préparation	Public			Privé			Public + privé			dont filles (%)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
<b>Éducation nationale</b>										
Classes de mise à niveau	496	1 324	1 820	660	1 053	1 713	1 156	2 377	3 533	67,3
STS en 1, 2 et 3 ans	75 874	72 582	148 456	25 023	34 425	59 448	100 897	107 007	207 904	51,5
DMA en 2 ans	258	489	747	53	29	82	311	518	829	62,5
<b>Total Éducation nationale</b>	<b>76 628</b>	<b>74 395</b>	<b>151 023</b>	<b>25 736</b>	<b>35 507</b>	<b>61 243</b>	<b>102 364</b>	<b>109 902</b>	<b>212 266</b>	<b>51,8</b>
<b>Agriculture</b>										
STS en 1 et 2 ans	8 458	4 423	12 881	4 457	2 233	6 690	12 915	6 656	19 571	34,0
<b>Total Agriculture</b>	<b>8 458</b>	<b>4 423</b>	<b>12 881</b>	<b>4 457</b>	<b>2 233</b>	<b>6 690</b>	<b>12 915</b>	<b>6 656</b>	<b>19 571</b>	<b>34,0</b>
<b>Autres</b>										
Classes de mise à niveau	–	–	–	84	190	274	84	190	274	69,3
STS en 2 et 3 ans	–	–	–	857	1 171	2 028	857	1 171	2 028	57,7
DMA en 1 et 2 ans	–	–	–	32	24	56	32	24	56	42,9
<b>Total effectif autres</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>973</b>	<b>1 385</b>	<b>2 358</b>	<b>973</b>	<b>1 385</b>	<b>2 358</b>	<b>58,7</b>
<b>Ensemble effectif STS</b>	<b>85 086</b>	<b>78 818</b>	<b>163 904</b>	<b>31 166</b>	<b>39 125</b>	<b>70 291</b>	<b>116 252</b>	<b>117 943</b>	<b>234 195</b>	<b>50,4</b>

Source : MEN-DEP

**Tableau 3 – Taux d'accueil en IUT et en STS des bacheliers selon la série du baccalauréat**  
France métropolitaine + DOM

Séries du baccalauréat	Bacheliers 2003 entrant en IUT en 2003-04	Taux d'accueil (%)*	Répartition par catégorie de spécialités (%)			Bacheliers 2003 entrant en STS en 2003-04 (1)	Taux d'accueil (%)*	Répartition par catégorie de spécialités (%)		
			Disciplinaires	Production	Services			Disciplinaires	Production	Services
Bac ES	9 165	11,3	1,7	0,5	97,8	7 985	9,8	–	5,1	94,9
Bac L	868	1,7	0,6	1,8	97,6	4 642	8,9	–	15,5	84,5
Bac S	18 085	13,4	28,2	32,8	39,0	7 096	5,2	–	35,4	64,6
Bac général	28 118	10,5	18,7	21,4	59,9	19 723	7,4	–	18,4	81,6
Bac STT	6 898	9,1	0,6	0,8	98,6	33 538	44,1	–	1,2	98,8
Bac STI	5 906	16,7	3,4	77,1	19,5	20 748	58,8	–	92,2	7,7
Bac STL	840	14,5	74,9	18,3	6,8	2 359	40,7	–	64,5	35,5
Bac SMS	108	0,6	5,6	0,9	93,5	1 881	10,5	–	1,0	99,0
Autres bacs technologiques	135	1,7	61,5	10,4	28,1	1 657	21,2	–	5,4	94,6
Bac technologique	13 887	9,7	6,9	34,4	58,7	60 183	42,1	–	35,2	64,8
Bac professionnel	534	0,6	1,5	25,1	73,4	11 073	12,1	–	40,7	59,3
<b>Total</b>	<b>42 539</b>	<b>8,5</b>	<b>14,6</b>	<b>25,7</b>	<b>59,7</b>	<b>90 979</b>	<b>18,1</b>	<b>–</b>	<b>32,2</b>	<b>67,8</b>

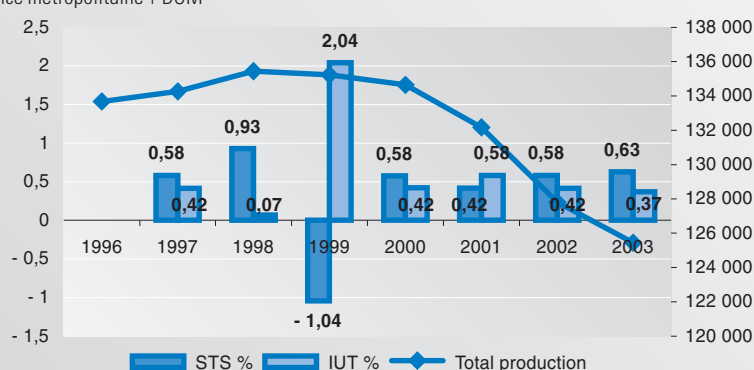
\* Le taux d'accueil est le rapport entre le nombre de nouveaux bacheliers accueillis en IUT et le nombre de bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat.

(1) Hors ministère de l'Agriculture

Source : MEN-DEP

**Graphique 2a – Évolution des effectifs dans les domaines de la production (1) de 1996 à 2003**

France métropolitaine + DOM



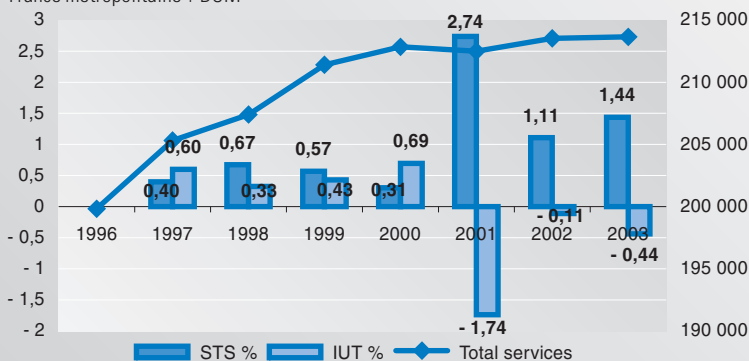
Source : MEN-DEP

(1) Y compris les étudiants inscrits dans les domaines des « formations générales » de la Nomenclature interministérielle des spécialités de formation.

Lecture : dans le graphique 2a, la courbe représente l'évolution brute du nombre d'étudiants inscrits en formations courtes (IUT et STS) dans les domaines de la production et se lit suivant l'échelle de droite. Les bâtons de couleur foncée (resp. claire) représentent pour chaque année la part de l'évolution des étudiants en STS (resp. IUT) sur l'évolution globale des effectifs (décrite par la courbe). Lorsque la valeur imagée par le bâton est positive, les effectifs en STS varient dans le même sens que celle-ci, et lorsqu'elle est négative dans le sens inverse. En 1997, l'effectif général est en hausse. Cette hausse résulte simultanément d'une augmentation des effectifs dans les STS et dans les IUT, qui y participent respectivement pour 58 % et 42 %. En 1999, l'effectif général est en baisse : le nombre d'étudiants diminue en effet dans les IUT mais s'élève dans les STS. La baisse globale due à la diminution des effectifs en IUT aurait été 2,04 fois plus élevée s'il elle n'avait pas été amortie par une hausse des effectifs dans les STS.

**Graphique 2b – Évolution des effectifs dans les domaines des services de 1996 à 2003**

France métropolitaine + DOM



bacheliers (+ 0,5 point entre 2000 et 2001). En revanche, l'année 2003 se distingue par une légère baisse de cette attractivité en raison notamment d'une réussite exceptionnelle à la session 2003 du baccalauréat.

Les évolutions sont également contrastées suivant les domaines de spécialités considérés (graphique 2). Entre 1996 et 2003, les effectifs dans les domaines des services se sont globalement accrus (+ 6,9 %). Les parts

respectives dues aux STS et aux IUT expliquant cette croissance sont à peu près équivalentes jusqu'en 2000. Mais, après un léger fléchissement des effectifs en 2001, la hausse constatée sur les deux dernières années est exclusivement imputable aux STS. À l'inverse, les effectifs dans les domaines de la production sont en baisse depuis 1999 (- 7,4 %). Le recul des effectifs dans les domaines de la production, amorcé dans les IUT, concerne à présent les deux filières.

## Deux filières, deux publics

Afin de distinguer différents types de comportement d'étudiants selon qu'ils sont inscrits en IUT ou en STS, une analyse « toutes choses égales par ailleurs » a été mise en œuvre sur l'ensemble des étudiants en première année de formation. Cette analyse consiste à évaluer la propension pour chaque étudiant d'être inscrit en IUT plutôt qu'en STS au regard des différentes caractéristiques qu'il présente, mettant ainsi en relief celles qui singularisent chacune des deux populations. Cette analyse permet, en outre, de qualifier l'attrait qu'exerce chacune des deux filières (IUT et STS) auprès d'un public d'étudiants intéressés, de fait, par une formation courte.

Ces caractéristiques renvoient plus précisément à trois environnements principaux auxquels l'étudiant est rattaché : son environnement sociodémographique dans lequel interviennent des facteurs tels que le sexe, la nationalité ou l'appartenance sociale, celui lié à sa scolarité impliquant la nature de la spécialité suivie, le « retard » scolaire ou non, la formation suivie l'année précédant son entrée dans la filière courte et enfin son environnement géographique,

**Tableau 4 – Évolution des effectifs des instituts universitaires de technologie (IUT) et des sections de techniciens supérieurs (STS) de 1995-1996 à 2003-2004**  
France métropolitaine + DOM

Type de formation	IUT		STS (1)				Total « formations courtes »	
	Public	Variation annuelle (%)	Public	Privé	Total	Variation annuelle (%)	Total	Variation annuelle (%)
1995-96	98 754	–	159 952	66 302	226 254	–	325 008	–
1996-97	102 236	3,5	164 077	68 033	232 110	2,6	334 346	2,9
1997-98	105 778	3,5	164 901	70 155	235 056	1,3	340 834	1,9
1998-99	106 535	0,7	165 729	70 590	236 319	0,5	342 854	0,6
1999-00	107 819	1,2	166 748	72 073	238 821	1,1	346 640	1,1
2000-01	108 573	0,7	166 435	72 488	238 923	0,0	347 496	0,2
2001-02	107 752	-0,8	165 464	71 449	236 913	-0,8	344 665	-0,8
2002-03	105 819	-1,8	164 641	70 818	235 459	-0,6	341 278	-1,0
<b>2003-04</b>	<b>104 893</b>	<b>-0,9</b>	<b>163 904</b>	<b>70 291</b>	<b>234 195</b>	<b>-0,5</b>	<b>339 088</b>	<b>-0,6</b>

(1) Y compris DMA et classes de mise à niveau, tous ministères.  
Source : MEN-DEP

**Tableau 5 – Impact des différentes caractéristiques des étudiants en première année de formation courte (IUT, STS) sur leur probabilité d'être inscrits en IUT plutôt qu'en STS (\*)**

Variables	Modalités de la variable (1)	Effet marginal par rapport à la situation de référence (en %)	Odds Ratio	
			R	1/R
<b>Probabilité d'être inscrit en IUT plutôt qu'en STS dans la situation de référence (en italique et en bleu) :</b>		<b>81,6</b>		
<b>Environnement socio-démographique</b>				
Sexe	<i>Garçon</i>			
	Fille	- 6,9	0,67	1,50
Nationalité	<i>Français</i>			
	Étranger	7,1	1,78	0,56
Appartenance sociale	<i>Milieu intermédiaire</i>			
	Milieu supérieur	5,1	1,47	0,68
	Milieu populaire	- 6,0	0,70	1,43
	Milieu enseignant	4,1	1,36	0,74
<b>Environnement scolaire</b>				
Catégorie de la spécialité suivie (2)	<i>Production</i>			
	Services	- 6,1	0,72	1,38
Âge	<i>« À l'heure »</i>			
	En avance	1,10	0,91	
	En retard	-8,5	0,61	1,64
Formation suivie l'année précédente	<i>Terminale S</i>			
	Terminale ES	- 11,0	0,54	1,84
	Terminale L	- 50,7	0,10	9,90
	Terminale STT	- 52,7	0,09	10,99
	Autre terminale technologique	- 57,0	0,07	13,70
	Terminale professionnelle	- 72,0	0,02	41,67
Autre origine	- 24,0	0,31	3,27	
<b>Environnement géographique</b>				
Présence simultanée d'une STS et d'un IUT dans la ville de scolarisation proposant la spécialité suivie (3)	<i>Non</i>			
	Oui	14,6	0,17	5,75

Source : MEN-DEP – SISE et Scolarité

(\*) Cette analyse porte sur l'ensemble des inscrits en IUT et sur l'ensemble des inscrits dans les STS publiques ou privées sous contrat du ministère de l'Éducation nationale.

(1) Toutes les modalités sont significatives au seuil de 0,1%.

(2) Selon la nomenclature interministérielle des formations.

(3) Le niveau de référence est ici le groupe de spécialités, c'est-à-dire le niveau le plus fin de la nomenclature NSF.

Lecture : la situation de référence est celle d'un garçon français de milieu intermédiaire inscrit dans un domaine de la production, diplômé à « l'heure » d'un bac S et suivant ses études dans une commune où il n'y a pas présence simultanée d'une STS et d'un IUT proposant la spécialité qu'il suit. La probabilité pour un étudiant en formation courte dans la situation de référence d'être inscrit en IUT plutôt qu'en STS est de 81,6%. « Toutes choses égales par ailleurs », un élève issu d'une terminale STT a moins de chances d'être inscrit en IUT qu'en STS : la probabilité associée est inférieure de 52,7 points à celle d'un élève issu d'une terminale STT (situation de référence). Les « odds ratios » nous indiquent les rapports de chances entre les différentes modalités et celles de référence : « toutes choses égales par ailleurs », un étudiant étranger a 1,8 fois plus de chances qu'un étudiant français d'être inscrit en IUT qu'en STS (on peut dire inversement qu'un étudiant français a 1/1,8 = 0,6 fois moins de chances qu'un étudiant étranger d'être inscrit en IUT qu'en STS).

notamment la présence simultanée ou non des deux types de formations (IUT et STS) dans la ville où il est inscrit et pour la spécialité qu'il étudie.

Les résultats confirment que l'inscription en IUT plutôt qu'en STS est avant tout dépen-

dante du baccalauréat de l'étudiant. La probabilité d'être inscrit en IUT plutôt qu'en STS est beaucoup plus élevée pour les bacheliers généraux que pour les autres bacheliers, excepté pour les bacheliers littéraires pour lesquels elle se positionne à un niveau très

proche de celui des bacheliers technologiques et, plus précisément, des bacheliers STT. Par ailleurs, même si l'écart le plus important se situe entre les bacheliers S, ES et les autres, celui entre les bacheliers technologiques et les bacheliers professionnels est aussi significatif : un étudiant en formation courte possédant un bac STT a 3,8 fois plus de chances qu'un détenteur d'un bac professionnel d'être inscrit en IUT qu'en STS. L'inscription dans l'une ou l'autre des deux filières est également liée à la catégorie de la spécialité étudiée : un étudiant dans un domaine de la production présente plus de chances de suivre sa formation en IUT qu'un étudiant dans un domaine des services. À cela s'ajoute l'âge de l'étudiant et, plus précisément, son âge relatif par rapport au calendrier scolaire : la probabilité d'un étudiant d'être inscrit en IUT plutôt qu'en STS est d'autant plus faible que celui-ci présente un retard scolaire (obtention du bac à 18 ans passés).

Outre ces facteurs d'ordre scolaire, la probabilité pour un étudiant en formation courte d'être inscrit dans l'une ou l'autre filière fluctue suivant l'offre de formation au niveau géographique. Dans les communes où les deux filières présentent simultanément la spécialité souhaitée par l'étudiant, celui-ci a 5,7 fois plus de chances de suivre l'enseignement dispensé par l'IUT que celui offert par la STS.

Enfin, bien qu'il soit moins prononcé, l'impact des caractéristiques sociodémographiques n'est pas négligeable. Comme il a été souligné préalablement, les classes de STS sont généralement plus féminisées que celles d'IUT, aussi bien dans les domaines des services que dans les domaines de la production. « Toutes choses égales par ailleurs », la probabilité d'être inscrit en IUT plutôt qu'en STS est plus importante pour un étudiant que pour une étudiante. Les IUT accueillent plus d'étudiants de nationalité étrangère : ces derniers ont près de 2 fois plus de chances d'être inscrits dans cette filière que dans une STS. L'inscription dans l'une ou l'autre filière est également corrélée avec l'appartenance sociale de l'étudiant (elle-même liée au retard scolaire, à la série de baccalauréat, critères déjà vus). Les STS reçoivent relativement plus d'étudiants issus de milieu intermédiaire et surtout de milieu populaire que les IUT, lesquels se caractérisent par une présence plus prononcée d'étudiants de milieu supérieur ou de milieu enseignant. La probabilité d'être inscrits en

IUT plutôt qu'en STS est deux fois plus grande pour ces derniers que pour des étudiants de milieu populaire.

**Rachid Bouhia et Sylvaine Pean,**  
**DEP B2**

### Pour en savoir plus

S. Lemaire, « Que deviennent les bacheliers après le bac ? », France, *Portrait social 2004-2005*, Références-INSEE.

« Les effectifs des instituts universitaires de technologie en 2002-2003 », *Note d'Information* 03.53, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.

S. Lemaire, « L'entrée dans une filière courte après le baccalauréat », *Éducation & formations* n° 55, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, janvier-mars 2000, pp.69-77

Tableaux statistiques 6930 (STS) et 6942 (IUT) sur [http://www.education.gouv.fr/stateval/tableaux\\_statistiques/ts2004.htm](http://www.education.gouv.fr/stateval/tableaux_statistiques/ts2004.htm)

## Création et organisation des STS et des IUT

Le brevet de technicien supérieur a été créé en 1959 pour remplacer les brevets de techniciens (BT) et pour répondre aux besoins en qualification intermédiaire (niveau III) du marché du travail. Quant aux IUT délivrant les diplômes universitaires de technologie (DUT) de même niveau de qualification que les BTS, ils ont été créés au milieu des années 60 afin de faire face à deux impératifs de l'époque : alimenter, comme les STS, le marché du travail en qualification intermédiaire et lutter contre l'échec scolaire grandissant en première année universitaire.

Les STS publiques et privées sous contrat du MEN sont généralement implantées dans les

lycées. Le corps professoral est composé de certifiés et d'agrégés de l'enseignement secondaire ; leur logique de formation, d'inspection, d'évaluation, de gestion ainsi que les programmes pédagogiques sont articulés suivant l'esprit de l'enseignement secondaire. Les STS hors contrat présentent des caractéristiques plus dispersées et sont généralement rattachées à des établissements d'enseignement supérieur privés.

Les IUT relèvent de l'enseignement universitaire. Le corps enseignant est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants du second degré et d'intervenants du milieu professionnel.

## Sources et définitions

Le champ de cette Note d'Information comparative s'étend seulement aux étudiants en formation initiale et sous statut scolaire. Pour retrouver les données complètes en ce qui concerne les IUT, on pourra se référer aux *Tableaux statistiques* ou *RERS*, édition 2004, publiés par la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP).

Les résultats sont présentés selon la nomenclature NSF (Nomenclature interministérielle des spécialités de formation). Pour retrouver les chiffres par discipline propre à chacune des filières, on pourra se référer aux tableaux statistiques.

Les résultats présentés pour les STS proviennent du système d'information SCOLARITÉ et de l'enquête 18 faite par questionnaire. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et les établissements privés sous tutelle ou non d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la DEP.

Les données présentées pour les IUT proviennent du système d'information sur le suivi des étudiants (SISE) qui recense, grâce à des transmissions de fichiers, les étudiants inscrits dans les universités, auxquelles sont rattachés les

instituts universitaires de technologie. Le décompte se fonde sur des données définitives relatives à la situation des universités au 15 janvier 2003 et prend en compte uniquement les inscriptions principales des étudiants.

Sous le terme « STS », on range quatre types de filières :

- les sections de techniciens supérieurs sont des classes de lycée qui préparent en deux ans, après le baccalauréat, au brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme de niveau III. Quelques spécialités nécessitent trois ans d'études. Les étudiants peuvent aussi préparer un BTS en un an dans le cadre prévu par la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle ;
- les préparations aux diplômes de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF) sont en trois ans ;
- les diplômes des métiers d'art (DMA) se préparent en deux ans après le baccalauréat et forment des professionnels, spécialistes de la conception dans les domaines suivants : arts de l'habitat, arts du décor architectural, arts céramiques, arts graphiques, arts textiles ;
- les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants désirant préparer un BTS arts appliqués ou un BTS hôtellerie-restauration.